

Cher(e)s Saint-Rémois(e)s,

Le mois de décembre a permis le retour du goûter des Séniors, après deux années d'interruption à cause de la crise sanitaire. C'était un grand moment de joie et de retrouvailles. Avec le Centre Communal d'Action Sociale, l'équipe municipale, nous avons été heureux de voir nos Aînés profiter de ce goûter et de l'animation. Près de 200 Saint-Rémois y ont participé.

En 2023 la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations sportives, culturelles et économiques et maintiendra un fort taux d'investissement, même si nous savons déjà que nos charges de fonctionnement vont très sensiblement augmenter. Il nous faudra être attentifs et vigilants pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

2023 sera l'année où nous livrerons les 12 nouveaux chalets au village de vacances 3*, l'extension du camping Paradis 4*, le parking Avenue des Bruyères, les ombrières le long du mur du cimetière, la tranche 2 des tennis couverts, le terrain multisports, la réfection de la toiture du garage communal avec panneaux photovoltaïques et enfin la rénovation de notre église. A ce sujet, vous pouvez encore soutenir ce projet.

Nous, élus municipaux, devons être encore plus présents et attentionnés pour préserver notre qualité de vie. Les élus sauront prendre leurs responsabilités mais j'invite les Saint-Rémois(e)s et en particulier tous les utilisateurs des bâtiments publics à redoubler d'attention dans le respect de leur utilisation et notamment sur l'éclairage et le chauffage. Il en va de la responsabilité collective de ne pas gaspiller inutilement pour éviter d'impacter trop fortement nos finances locales.

La transition écologique restera le fil rouge de notre action en 2023. Nous tiendrons nos engagements et garderons le cap de notre projet politique, même si le contexte est compliqué, même si la période est mouvementée, nous devons bien sûr nous adapter.

Je voudrais associer et remercier tous ceux qui œuvrent au quotidien pour nos concitoyens, agents de la collectivité, le corps enseignant, forces de l'ordre, forces de sécurité et de secours, les bénévoles associatifs pour traverser 2023 dans les meilleures conditions possible.

Ensemble donnons un sens à nos projets.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Frédéric Chonier
Maire de SAINT-REMY-SUR-DUROLLE



Des travaux sur la commune

Le parking de l'avenue des bruyères enfin (presque) fini !

Ce fut une longue histoire tumultueuse pour acquérir les terrains nécessaires à la construction de ce parking et ensuite pour sa réalisation qui devait tenir compte des périodes estivales pour l'avancement des travaux.

Ce parking a pour objectif d'offrir des places de stationnement aux résidents et aux visiteurs de l'avenue des bruyères et ainsi d'**éviter les véhicules sur les trottoirs**, cela, afin d'assurer une liaison piétonne de qualité entre le centre bourg et le plan d'eau.

Un escalier piéton permettra de joindre le parking à la rue des pivoines en passant par un jardin d'agrément qui sera réalisé ultérieurement. La protection de l'escalier sera assurée par une barrière posée sur le muret à hauteur du parking et en continuité de celle-ci, une bande végétalisée sera mise en place au printemps. Le marquage au sol se fera dès que possible, par temps sec.

Il s'agit de la dernière phase du projet de réhabilitation de la circulation piétonnière de l'avenue des bruyères.



État initial lors de l'acquisition par la commune



Parking en cours d'achèvement

L'ombrière de la place du 8 mai 1945

La société « Ombrières d'Auvergne » intervient sur des surfaces publiques ou privées pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le projet de la place du 8 mai 1945 vise à déployer sur le parking le long du cimetière une ombrière photovoltaïque de 91 mètres de long, de 8 mètres de large (soit plus de 700 m² couvert et plus d'une trentaine de places de parking) et d'une hauteur minimum de 4,42 mètres. Des réserves pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sont prévues.

L'électricité est revendue par « Ombrières d'Auvergne » qui porte la totalité de l'investissement et des frais inhérents au fonctionnement (assurance, exploitation, maintenance...) avec une durée de bail de 30 ans au terme duquel l'installation revient à la commune.

Une soulte versée à la signature de l'accord a permis de financer la réfection du mur du cimetière et le goudronnage de l'emplacement du parking.

Cette réalisation dédiée au stationnement des véhicules pourra aussi être utilisée temporairement pour abriter des manifestations.



Terrain Multisports

La municipalité s'est engagée dans une politique volontaire de création de nouveaux services à la population au travers de projets structurants.

Pour illustrer cet engagement, nous venons de créer un terrain multisports, Place du 8 mai 1945, dans le prolongement de la salle polyvalente.

Il a été réalisé, après mise en concurrence, par la Société Auvergne Sports basée à Orléat (63), et il est de fabrication française.

Il a été financé grâce à des subventions de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 60%, une demande complémentaire de financement a été faite à la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Il est conçu pour la pratique du handball, football, hockey, basket, volley, badminton et tennis.

Il fera toutefois l'objet d'un calendrier d'utilisation car, via une convention, des créneaux seront réservés aux écoles, aux associations et également à la Maison d'Enfants Arc-En-Ciel.

Hors ces périodes, cet équipement sportif de proximité sera en accès libre et ouvert à tous, y compris les personnes à mobilité réduite.

Le gazon synthétique ainsi que la peinture seront réalisés au printemps.

Espérant que ce nouvel équipement encourage la pratique sportive pour nos habitants, nos sportifs, les enfants des écoles et les touristes.



Investissement pour le déneigement avec les aides du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Alors que notre saleuse commençait à montrer des signes de fatigue importants, nous avons procédé à son remplacement.

Cette nouvelle saleuse est une machine installée sur un plateau de type « Ampiroll » avec une plus grande rapidité et réactivité pour le montage et le démontage.

Nous avons obtenu pour cette saleuse une subvention du Conseil Départemental de 8 000€.



Une lame de déneigement a aussi été achetée pour un montant de 6 478€ pour laquelle nous avons perçu une subvention de 4 319€ du Conseil Départemental.

Requalification de la déchetterie de Saint-Rémy-sur-Durolle

Les enjeux environnementaux, économiques et sociaux sont au cœur de la stratégie mise en œuvre par la Communauté de communes en matière de gestion, prévention et valorisation des déchets.

Au titre de sa compétence en « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », Thiers Dore et Montagne exploite quatre déchèteries sur son territoire, localisées sur les communes respectivement de Puy-Guillaume, Thiers, Courpière et Saint-Rémy-sur-Durolle.

Dans l'objectif d'adapter les équipements publics aux enjeux actuels de développement durable et d'économie circulaire, tout en répondant au plus près aux besoins des usagers, il est tout d'abord prévu la réhabilitation de la déchèterie de Saint-Rémy-sur-Durolle.

Ces nouveaux aménagements sont à mettre en lien avec le projet de création d'un «Ecopôle», qui a vocation à abriter l'ensemble des services communautaires liés à l'aménagement durable (gestion-prévention des déchets, préservation de la ressource en eau et assainissement non collectif, habitat durable, agriculture et forêt...) ainsi qu'une recyclerie, de nature à permettre le réemploi et s'inscrivant dans une dynamique d'économie circulaire et vertueuse.

Le réaménagement de la déchèterie de Saint-Rémy-sur-Durolle constitue le premier axe opérationnel pour une meilleure gestion préventive des déchets au service du public.

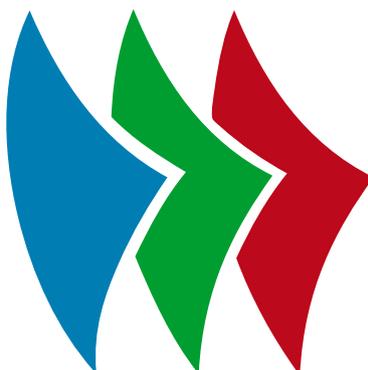
Les aménagements identifiés dans le cadre de la réhabilitation complète de la déchèterie sont les suivants :

En haut de quai :

- Suppression des quais métalliques
- Réhabilitation et prolongement de quais maçonnés existants
- Aménagement au total de 13 quais
- Mise en place de dispositifs antichute
- Création d'emplacements pour une colonne à verre, deux colonnes à huile, une colonne de vêtements, une colonne de pneus, un caisson déchets d'équipements électriques et électroniques, le stockage du gros électroménager, deux caissons de produits dangereux, le stockage des tubes au néon, les fûts de piles, un fût pour l'huile alimentaire, deux fûts pour les filtres à huile, un caisson de réemploi...
- Création d'un bâtiment dédié aux agents, avec bureau et sanitaires
- Mise en place d'un plan de circulation pour les usagers

En bas de quai :

- Mise en place d'un plan de circulation pour les prestataires
- Création d'emplacements pour 2 bennes tampons
- Aménagement d'une plateforme de broyage des végétaux
- Aménagement d'un dispositif permettant d'isoler les eaux de ruissèlement et les eaux d'extinction d'incendie
- Installation d'un grillage dur pour délimiter l'enceinte de la déchèterie



Sobriété énergétique, réduire notre consommation pour amortir le choc !

« L'Aduhme énergies et climat » accompagne les collectivités et les acteurs des territoires du Puy-de-Dôme dans leurs démarches et projets de transition énergétique et de lutte contre le dérèglement climatique.

A cette fin, l'Aduhme a organisé en novembre 2022 des webconférences destinées à donner aux collectivités des axes de bonnes pratiques en vue de contrôler les consommations d'énergie communales.

Des actions concrètes à l'échelle communale

Suite à ces webconférences, l'équipe municipale a mis en place un groupe de travail visant à identifier les axes d'économie d'énergie potentiels et à élaborer les actions possibles à mettre en œuvre.

Ce groupe de travail étudie ou va étudier les axes suivants :

- ▶ Chauffage des bâtiments communaux (usage de robinets thermostatiques, programmation du chauffage bâtiment par bâtiment, réflexion sur l'utilisation des locaux, sensibiliser les utilisateurs à l'usage rationnel du chauffage...)
- ▶ Eclairage public (identification des points d'éclairage superflus, réduction du temps d'utilisation de l'éclairage public en fonction des saisons, limitation des illuminations festives ou de mise en valeur, réduction des plages d'éclairage des équipements sportifs extérieurs...)
- ▶ Consommation électrique dans les bâtiments communaux (supprimer les mises en veille des équipements bureautiques pendant les périodes d'inactivité, supprimer les équipements parasites, sensibiliser les utilisateurs à l'usage rationnel de l'éclairage...)
- ▶ Déplacements (optimisation des déplacements par une meilleure anticipation des besoins, le recours au covoiturage, au travail à distance...)

Maintenir de belles illuminations de Noël en utilisant des décorations naturelles

Dès à présent des actions ont été entreprises pour les éclairages festifs de fin d'année...

Comme vous avez pu le constater, les décorations se sont concentrées sur le bourg, avec un accent mis sur les décorations naturelles, grâce à l'implication des services techniques de la commune, sensibilisés à la recherche du beau à moindre coût et cela sans oublier le don du sapin de Noël de la place par un généreux Saint-rémois.

Notre parc d'illuminations de Noël est maintenant tout en LED, donc peu énergivore. Pour information, la consommation de ces illuminations équivaut à un coût, sur le mois de décembre, d'environ 150€. Pour aller plus loin dans la démarche, la coupure nocturne de l'éclairage public et des illuminations sera effective pour la période des fêtes de fin d'année 2023.

Cette année, la municipalité a souhaité associer l'ensemble des Saint-rémois au lancement des illuminations sur la place avec un concert de la chorale de Saint-Rémy-sur-Durolle suivi d'une dégustation de vin chaud et de petits gâteaux.

A cette occasion l'équipe municipale souhaite remercier l'ensemble des personnes ayant participé à la réussite de cet événement.



La transition écologique se poursuit

Citons notamment :

- ▶ Les ombrières photovoltaïques (100 kW crête) sur le parking du cimetière
- ▶ La centrale photovoltaïque (36 kW crête) des ateliers municipaux
- ▶ L'équipement de 2 centrales (9 kW crête) sur la salle polyvalente et sur l'école maternelle avec l'ajout d'un panneau pédagogique pour les enfants.

Les horaires des coupures nocturnes revues

Du fait de l'augmentation de la facture d'électricité, il a été décidé que sur la période d'hiver 2023, la coupure nocturne s'étendra de 23h00 à 06h00 (elle est actuellement de 23h30 à 04h30).

Rendre des déchets utiles

La Communauté de commune Thiers Dore et Montagne a mis en place sur la commune des composteurs multi-utilisateurs en centre bourg, à la cantine scolaire, au camping et au village de vacances et dans les logements collectifs du Tiennon, du parc Joliot et du boulevard Abbé Gagnaire.



Le compost généré est utilisé lors des plantations réalisées par la commune que ce soit pour les espaces verts ou la plantation des arbres pour les enfants.

Si vous avez un jardin, il vous est aussi possible de faire votre propre compost à partir des déchets organiques de la cuisine et du jardin (feuilles mortes, coupe de gazon...)

Par ailleurs, la commune met à disposition des habitants du broyat de végétaux sur l'espace en face de la gendarmerie. Ce broyat peut être utilisé pour accélérer la formation d'un compost de qualité.



Pour toute commande d'un composteur individuel contactez :

<https://www.valtom63.fr/module-composteurs>

Ou le service déchets ménagers de
Thiers Dore et Montagne

Tél : 04 73 53 53 07

Mail : gdore@cctdm.fr ou sdurupt@cctdm.fr



Bibliothèque municipale

De multiples activités passées et à venir pour les petits comme pour les grands...

BOBINE EN FÊTE



Les séances de courts-métrages d'Octobre et de Décembre ont eu du succès !

EXPOSITION de l'Ecole des Loisirs, espace enfants

LUOTHÈQUE

Le samedi 28 janvier 2023 de 10h à 12h

Animation ludothèque

Venez jouer en famille !

LES JEUNES POUSSÉS

« La Robe à histoires de Capucine »

Spectacle jeune public et familial à partir de 5 ans

Le vendredi 21 avril 2023 à 15h30

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

Venez découvrir et lire nos dernières acquisitions

CLUB TRICOT de la Bibliothèque

Merci à tous pour votre participation au Téléthon !

Le Club tricot se réunit les jeudis après-midi à la salle des Associations.

L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque vous souhaite une bonne année et de bonnes lectures !

Infos pratiques

- Ouverture tous les samedis de 10h à 12h et le 1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 11h30
- Vous pouvez emprunter 4 livres pour 4 semaines. Service gratuit avec une carte d'abonnement
- Au-delà des livres, sont à disposition des CD et CD Audio

En savoir plus :

Tél. 04 73 94 07 03

Mail : mediatheque.saintremy@gmail.com

De nouveaux commerçants

MAGASIN VIVAL

Reprise du magasin Vival, 16 place du Commerce à Saint-Rémy-Sur-Durolle.

En fin d'année 2021, Madame et Monsieur ERDMANN ont décidé de changer de vie et de région.



Ils ont choisi l'Auvergne sans définir un lieu précis d'installation. En mars 2022, ils ont passé une semaine de vacances entre l'Allier, la Haute Loire et le Puy-de-Dôme, et en arrivant à Saint-Rémy-Sur-Durolle, ils ont eu un coup de cœur pour notre village et l'accueil de ses habitants.

Ils ont donc décidé de stopper leurs recherches et dans la foulée ils ont concrétisé leur projet en reprenant la magasin Vival, précédemment exploité par la famille Chèze.

**Le magasin est ouvert
du mardi au samedi de 7 heures à 12 heures 30 et de 15 heures à 19 heures
le dimanche de 7 heures à 12 heures 30.**

Vous y trouverez en plus des produits du quotidien, un rayon fromage à la coupe, charcuterie, fruits et légumes, des produits locaux, le gaz et le journal La Montagne. Vous pouvez également profiter d'un rayon marée en passant commande avant le mardi soir pour une livraison le mercredi matin.

Les livraisons à domicile sont toujours assurées le mercredi et le vendredi.

Madame et Monsieur Erdmann sont joignables au :

Tél : 09.54.13.97.58

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur projet et nous ne pouvons que nous féliciter qu'ils aient choisi notre commune.

GARAGE MICK'AUTO

Début septembre 2022, le garage Les Bruyères a changé de propriétaire pour devenir le garage Mick'Auto.

Il a été repris par Mickaël Goncalves, ce dernier ayant fait son apprentissage chez Monsieur Chaussou, l'ancien propriétaire. Avant cette reprise, Monsieur Goncalves a travaillé en qualité d'adjoint de direction au garage Speedy de Thiers pendant 10 ans.

L'activité du garage est la même que précédemment, à savoir : mécanique toutes marques, dépannage extérieur et vente d'accessoires tels que batterie, essuie-glace, etc...

Le garage est parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite et il est à noter que le bar est définitivement fermé.



Monsieur Goncalves est joignable au :

Tél : 04.73.94.02.17

ou par mail : mickauto63550@gmail.com.

Le garage est ouvert tous les jours à l'exception du samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Nous souhaitons une pleine réussite à ce jeune entrepreneur.

Informations pratiques



Ordures ménagères (bac vert) : le LUNDI



Emballages recyclables (bac jaune) : 1 JEUDI sur 2



Rappel : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer une fois collecté.

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 D FÉRIÉ		1 M		1 M		1 S		1 L FÉRIÉ		1 J	
2 L	01	2 J		2 J		2 D		2 M	18	2 V	
3 M		3 V		3 V		3 L	14	3 M RATTRAPAGE		3 S	
4 M		4 S		4 S		4 M		4 J		4 D	
5 J		5 D		5 D		5 M		5 V		5 L	23
6 V		6 L	06	6 L	10	6 J		6 S		6 M	
7 S		7 M		7 M		7 V		7 D		7 M	
8 D		8 M		8 M		8 S		8 L FÉRIÉ	19	8 J	
9 L	02	9 J		9 J		9 D		9 M		9 V	
10 M		10 V		10 V		10 L FÉRIÉ	15	10 M		10 S	
11 M		11 S		11 S		11 M		11 J		11 D	
12 J		12 D		12 D		12 M		12 V		12 L	24
13 V		13 L	07	13 L	11	13 J		13 S		13 M	
14 S		14 M		14 M		14 V		14 D		14 M	
15 D		15 M		15 M		15 S		15 L	20	15 J	
16 L	03	16 J		16 J		16 D		16 M		16 V	
17 M		17 V		17 V		17 L	16	17 M RATTRAPAGE		17 S	
18 M		18 S		18 S		18 M		18 J FÉRIÉ		18 D	
19 J		19 D		19 D		19 M		19 V		19 L	25
20 V		20 L	08	20 L	12	20 J		20 S		20 M	
21 S		21 M		21 M		21 V		21 D		21 M	
22 D		22 M		22 M		22 S		22 L	21	22 J	
23 L	04	23 J		23 J		23 D		23 M		23 V	
24 M		24 V		24 V		24 L	17	24 M		24 S	
25 M		25 S		25 S		25 M		25 J		25 D	
26 J		26 D		26 D		26 M		26 V		26 L	26
27 V		27 L	09	27 L	13	27 J		27 S		27 M	
28 S		28 M		28 M		28 V		28 D		28 M	
29 D				29 M		29 S		29 L FÉRIÉ	22	29 J	
30 L	05			30 J		30 D		30 M		30 V	
31 M				31 V				31 M			
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 S		1 M		1 V		1 D		1 M FÉRIÉ		1 V	
2 D		2 M		2 S		2 L	40	2 J		2 S	
3 L	27	3 J		3 D		3 M		3 V		3 D	
4 M		4 V		4 L	36	4 M		4 S		4 L	49
5 M		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	
6 J		6 D		6 M		6 V		6 L	45	6 M	
7 V		7 L	32	7 J		7 S		7 M		7 J	
8 S		8 M		8 V		8 D		8 M		8 V	
9 D		9 M		9 S		9 L	41	9 J		9 S	
10 L	28	10 J		10 D		10 M		10 V		10 D	
11 M		11 V		11 L	37	11 M		11 S FÉRIÉ		11 L	50
12 M		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M	
13 J		13 D		13 M		13 V		13 L	46	13 M	
14 V FÉRIÉ		14 L	33	14 J		14 S		14 M		14 J	
15 S		15 M FÉRIÉ		15 V		15 D		15 M		15 V	
16 D		16 M		16 S		16 L	42	16 J		16 S	
17 L	29	17 J		17 D		17 M		17 V		17 D	
18 M		18 V		18 L	38	18 M		18 S		18 L	51
19 M		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	
20 J		20 D		20 M		20 V		20 L	47	20 M	
21 V		21 L	34	21 J		21 S		21 M		21 J	
22 S		22 M		22 V		22 D		22 M		22 V	
23 D		23 M		23 S		23 L	43	23 J		23 S	
24 L	30	24 J		24 D		24 M		24 V		24 D	
25 M		25 V		25 L	39	25 M		25 S		25 L FÉRIÉ	52
26 M		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	
27 J		27 D		27 M		27 V		27 L	48	27 M	
28 V		28 L	35	28 J		28 S		28 M		28 J	
29 S		29 M		29 V		29 D		29 M		29 V	
30 D		30 M		30 S		30 L	44	30 J		30 S	
31 L	31	31 J				31 M				31 D	



Horaires de collecte de 5h à 20h. Le règlement de collecte est disponible sur www.cctdm.fr
 > Certaines collectes ayant lieu un jour férié sont rattrapées, suivez la flèche !
 > Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr



Consignes de tri au dos

CONSIGNES DE TRI DES BACS ET SACS JAUNES (RECYCLABLES)

► **Papiers, cartons, emballages en carton** : journaux, magazines, livres, briques, cartonnettes, boîtes...



► **Tous les emballages en plastique** : flacons, bidons, bouteilles, tubes, sacs et films, pots, boîtes, barquettes...



► **Tous les emballages en métal** : boîtes, conserves, aérosols, canettes métal, tubes, bouchons, capsules, couvercles...



DANS LE BAC JAUNE EN VRAC...



EMBALLAGES EN VERRE

INTERDITS DANS LES BACS ET SACS JAUNES

Merci de les déposer dans les conteneurs à verre.



BACS DE TRI DES GRANDS CARTONS

Utilisez les nouvelles colonnes à cartons pour désencombrer vos bacs jaunes (pensez à les débarrasser des films plastiques, colliers de serrage, polystyrène, etc... avant de les plier et les déposer dans les colonnes).

> Retrouvez les emplacements des colonnes sur www.cctdm.fr



4 DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE

Pour vos déchets volumineux, déchets verts, déchets dangereux, électriques, meubles, gravats, bois, plâtre, batteries, piles, textiles, gros cartons... :

● **Thiers (ZI de Matussière)** : du lundi au samedi, 9h-12h / 13h30-17h (du 1^{er} novembre au 30 avril), 8h30-12h / 13h30-18h (du 1^{er} mai au 31 octobre)

● **Puy-Guillaume (ZI de l'Étang et de l'Ache)**

● **Courpière (ZI de Lagat)**

● **Saint-Rémy-sur-Durolle (Lieu-dit Le Moulin des Goyons)**

du lundi au samedi

9h15 - 12h

13h30 - 17h15



RÉDUISONS NOS DÉCHETS !



● **Collecte des encombrants à domicile (service gratuit)** : dates et lieux prévus sur demande au 04 73 80 26 60 (ACTYPOLES-Thiers)

● **Broyage des déchets de jardin à domicile (sur demande, service gratuit)** : 04 73 80 26 60 (ACTYPOLES-Thiers)

● **Commande d'un composteur de jardin (gratuit, dans la limite d'un composteur par foyer tous les 5 ans)** : www.valtom63.fr/composteur

ou auprès du service Déchets de TDM au 04 73 53 93 08 (accueil.dechets@cctdm.fr)

● **Stop-pub** : en avez-vous un sur votre boîte aux lettres ? Pour l'obtenir, contactez votre Mairie ou l'accueil Déchets de TDM au 04 73 53 93 08



Une petite histoire d'eau



Tous les êtres vivants sont en majorité constitués d'eau, 65% d'eau dans un homo sapiens !

Un français en moyenne consomme 151 litres d'eau par jour : 39% pour les bains et douches, 20% pour les sanitaires, 12% pour le linge, 10% pour la vaisselle, 6% pour les repas, 6% pour la voiture et le jardin, 6% en divers et 1% pour la boisson.

L'eau est en perpétuel voyage, par évaporation elle forme les nuages qui eux mêmes se transforment en pluie et neige qui forment les rivières, les lacs en surface ou souterrains... dans des cycles sans fin.

Notre eau potable suit un voyage plus organisé : captée à sa sortie de terre, dans une rivière ou dans un lac, elle est prise en charge dans une usine pour la rendre potable. Elle est ensuite stockée dans des réservoirs (château d'eau ou réservoirs souterrains) pour être enfin distribuée dans les habitations par des centaines de kilomètres de canalisations.

Utilisée, l'eau est recueillie dans des réseaux d'égout pour être traitée dans une station d'épuration et être enfin rejetée dans la nature. Il existe aussi des solutions autonomes de traitement des eaux utilisées pour les habitations qui ne peuvent pas être reliées à un réseau d'égouts.

Pour notre commune la gestion de l'eau est assurée par le :

Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement Rive droite de la Dore

15 route de l'école 63300 Dorat.

Tél : 04 73 53 66 47

Site Web : <https://www.sieardd.fr/>



J'aime mon village, je le nettoie

Compte tenu de l'implication importante de bénévoles l'an dernier et également du fait que nos bords de routes et chemins sont toujours parsemés de divers débris.

Voilà la dernière de 2022... 2 heures de marche et 2 sacs poubelles pleins...

Aussi en 2023 nous allons reconduire, la matinée de nettoyage :

« J'aime mon village je le nettoie ».

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 26 mars à partir de 9 heures sur la place du commerce pour participer au nettoyage de printemps ! à l'issue duquel un apéritif vous sera offert.

Les instructions vous seront données sur place.

Merci à tous par avance pour votre participation.



Enquête sur votre mobilité

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître vos besoins pour vos déplacements et éventuellement de mettre en place des solutions pour mieux y répondre.

Possédez-vous une voiture	Oui		Non	
Si oui Vous servez-vous de votre voiture pour aller :				
Au bourg de Saint-Rémy-sur-Durolle	Oui		Non	
A Thiers	Oui		Non	
A Clermont-Ferrand	Oui		Non	
Autre :	Oui		Non	
Si non quels moyens de transport utilisez-vous ?				
Conduite par un membre de ma famille	Oui		Non	
Conduite par une connaissance	Oui		Non	
Transport en commun	Oui		Non	
Vélo	Oui		Non	
Marche	Oui		Non	
Pour aller :				
Au bourg de Saint-Rémy-sur-Durolle	Oui		Non	
A Thiers	Oui		Non	
A Clermont-Ferrand	Oui		Non	
Autre :	Oui		Non	
Connaissez-vous le transport à la demande organisé par le syndicat des transports de Thiers (2€ aller et retour)	Oui		Non	
Si vous utilisez les transports en commun				
Pouvez-vous donner une appréciation 1 = médiocre / 4 = Très satisfaisant	1	2	3	4
Votre commentaire sur les transports en commun :				
.....				
.....				
.....				
.....				
Merci de nous donner votre lieu d'habitation (Bourg, nom de village...)				
Autres commentaires ou suggestions				
.....				
.....				
.....				
.....				

Vous pouvez saisir cette enquête en ligne si vous le souhaitez en utilisant l'adresse : <https://forms.gle/WrbA9nt3YVN8rXPu7> ou le QR Code :



Hugues Dourvert, un chercheur habité par l'histoire des lieux

C'est d'abord un regard bleu puis un phrasé vif, empreint de passion et de modestie. Depuis 40 ans, il fait partie de nombreuses associations (Société Française d'Études des Souterrains, Société des Études Locales de Thiers, membre actif du Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire de Saint-Just Rambert, Association des Amis du Patrimoine Thiernois, Association des Bois Noirs).

Arrivé en 1972 à Saint-Remy avec son épouse Elisabeth, ils achèteront des terres et des bâtiments au Cheix. En premier, la maison de Rémy Chabrol à Eugénie Chabrol. Sa sœur Marie-Louise leur indique alors la présence d'un souterrain sous ce hameau.

« Je suis rentré dans ce labyrinthe de galeries, ces souterrains que nous avons découverts étaient irrationnels. Sous le patronage de Beaujeu-Aiguebonne, très instruit sur les souterrains dit annulaires de la Montagne Thiernoise, une équipe s'est constituée avec Jean Génillers, Gérard Sauzede et moi.

Environ 115 sites répartis sur 12 communes autour de la Durolle seront identifiés. Ces mystérieux souterrains, sans conduit d'aération, accessibles par un goulot de 45 cm sont atypiques, inutilisables comme refuges et comme stockage de produits agricoles.

Je m'intéresse à ce qui est sous nos pieds, chercher à comprendre, même si celui qui cherche ne peut rien affirmer sur ce qui est trouvé, il peut juste à partir d'indices, émettre des hypothèses, faire des projections, croiser son regard avec des historiens et des archéologues.

Chercher peut aussi amener à faire d'autres découvertes, nos prospections sur les souterrains annulaires nous ont conduit aux vestiges de l'aqueduc gallo-romain du Montoncel en janvier 2009, suite à la recherche d'un ancien souterrain utilisé aux Estivaux comme cache d'armes par le maquis.

En travaillant sur l'histoire locale, j'ai fait par ailleurs une étude sur la guerre 14-18, avec l'Association des Bois Noirs, nous avons publié en 2014 « L'Étincelle, trajectoire de nos ancêtres des Bois Noirs dans la grande guerre ».

Sous la conduite de Jean-François Faye à Arconsat, historien de la montagne thiernoise, cela conduira à des recherches sur la première institutrice laïque de l'école de Chabrol-Chouvel, Anaïs Flat.

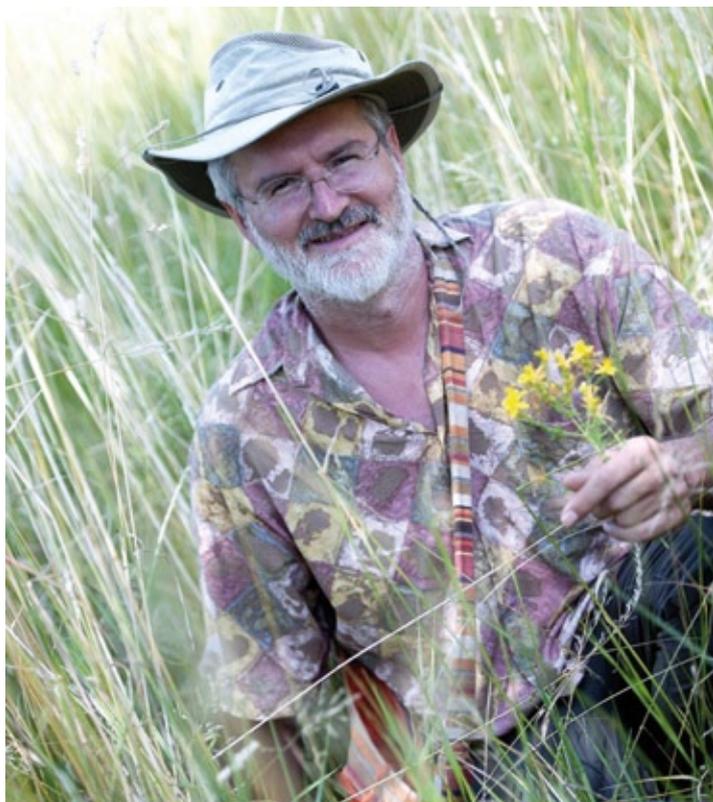
Chercheur infatigable, Hugues Dourvert poursuit son chemin et rien n'échappe à son regard de lynx. En 2019, en dégageant dans son jardin, des arbustes morts par la sécheresse, une tête d'animal apparaît, sculptée dans un calcaire oolithique de 6 kg.

Les indices actuels conduisent vers la représentation de Rosmerta, divinité gauloise sous une forme animale « Ourse », avant la conquête romaine (hypothèse).

Et en 2023 alors, quel est son programme ? En projet en août, une conférence à Arfeuilles « Enigmes historiques et archéologiques autour des souterrains annulaires ».



Guy Lalière botaniste et naturopathe



Guy est un enfant du pays, il passe son enfance dans notre commune à Chevalier. Ses parents étant au travail, c'est avec sa grand-mère qu'il occupe son temps libre. Elle a une grande connaissance des plantes et des champignons tant pour nourrir sa famille que ses lapins mais aussi élaborer des remèdes naturels qui sont appréciés par les habitants du village.

Il participe aussi à l'entretien du potager et à la préparation culinaire des cueillettes et récoltes.

Guy se familiarise donc dès son plus jeune âge avec la connaissance des plantes, une passion qui le poursuivra tout au long de sa vie.

Etant rétif aux mathématiques il ne peut pas suivre la filière de Sciences Expérimentales, mais comme il est doué pour les langues vivantes, il passe un bac commercial.

Sa passion pour les plantes le pousse à faire un stage de culture et cueillette des plantes durant lequel il a un accident qui l'oblige à s'orienter vers l'activité plus statique de laborantin déjà en région parisienne puis

ensuite de retour en Auvergne à l'INRA et à l'ENITA où il participe à la réalisation d'inventaires botaniques.

En 1999, après une rencontre décisive avec Pierre Rabhi, il décide de faire de sa passion son métier d'abord au sein d'une association « Terres d'Oasis » dans laquelle il lance une activité de découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales.

De 2003 à 2006, il approfondit ses connaissances en naturopathie, réflexologie plantaire, survie en milieu naturel...

Après un passage en tant qu'entrepreneur salarié, il devient en 2010 auto-entrepreneur pour mener ses activités en toute indépendance. Il intervient depuis plus de 10 ans dans la formation « Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales » au CFPPA de Marmilhat à Lempdes.

Guy nous a accompagné dans la création du parcours de l'arboretum pour l'identification des arbres et des plantes remarquables. Sans son aide cette réalisation n'aurait pas été possible, merci Guy pour ton aide.

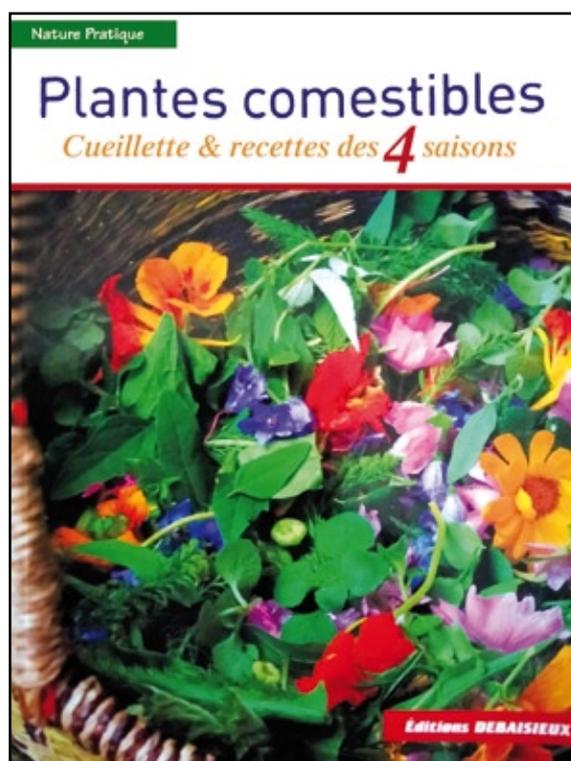
Ses prestations sont les suivantes :

Découverte et cueillette de plantes comestibles, leur préparation pour un repas complet et découverte et cueillette de plantes médicinales et préparation de remèdes simples. Cela sur une journée, un week-end ou en stage d'approfondissement de 5 jours. Les stages de 3 ou 5 jours pouvant être fait à partir d'un lieu fixe ou en itinérant.

Guy intervient à la demande dans les différentes régions de France mais aussi à l'étranger pour des stages ou des inventaires botaniques.

Pour plus d'information : <https://www.guylaliere.com/>

En conclusion de ce cheminement : « s'épanouir dans ce qu'on aime »



*Son livre en collaboration avec
M^{rs} Christophe Anglade et Christophe Leray*

NAISSANCES

- **CECEN** Azad Mevlid THIERS (63) le 7 octobre 2022
- **ROUX** Emily, Cécile, Ava VICHY (03) le 28 octobre 2022
- **MOREL** Lizon Jeanne Thérèse THIERS (63) le 5 décembre 2022
- **COUPERIER** Clara, Chloé BEAUMONT (63) le 21 décembre 2022
- **BACQUART** Lyah THIERS (63) le 25 décembre 2022

MARIAGES

- **GUERGOUR** Yacine et **AIBOUT** Sarah Zibouda le 17 décembre 2022

PACS

- **ALIX** Karen et **VACHER** Thomas le 30 décembre 2022

DÉCÈS

- **GRANDCOLIN** Erwin, Gérald, Henri, Paul le 14 novembre 2022
- **DELORME** Yvette, Jeannine épouse DOURIS le 3 décembre 2022
- **NAVARON** Suzanne épouse CHONIER le 14 décembre 2022
- **DA SILVA COSTA** Maria Da Conceição épouse AZEVEDO le 17 décembre 2022
- **BROUSSON** Jean le 29 décembre 2022
- **GUERIN** Daniel, André le 30 décembre 2022



Frédéric CHONIER
et son conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux **2023**



POUR CE QUI EST DE L'AVENIR, IL NE S'AGIT PAS DE LE PRÉVOIR MAIS DE LE RENDRE POSSIBLE

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

.....

*Edition : Mairie de Saint-Rémy-sur-Durolle - Dépôt légal Janvier 2023
Directeur de publication : Marc Langlois - Rédaction : L'équipe municipale
Crédit photos : Mairie de Saint-Rémy-sur-Durolle - Nicolas Pissis
Conception, réalisation et impression : Imprimerie LE POINT - THIERS*